



N°21  
06/10/2016



AGRICULTURES  
& TERRITOIRES  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
Aquitaine - Limousin  
Poitou-Charentes

**Animateur filière**

Emmanuelle MARCHESAN  
FDGDON 47  
[e.marchesanfredonaqui@laposte.net](mailto:e.marchesanfredonaqui@laposte.net)

**Directeur de publication**

Dominique GRACIET  
Président de la Chambre  
Régionale d'Agriculture Aquitaine  
Limousin Poitou-Charentes  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@alpc.chambagri.fr](mailto:accueil@alpc.chambagri.fr)

**Supervision**

DRAAF  
Service Régional de  
l'Alimentation Aquitaine-  
Limousin-Poitou-Charentes  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle  
autorisée avec la mention  
« extrait du bulletin de santé  
du végétal Arboriculture  
fruitière ALPC N°21 du  
06/10/2016 »*



Edition **Aquitaine**

**Bulletin disponible sur [www.aquitainagri.fr](http://www.aquitainagri.fr) et sur le site de la DRAAF [www.draaf.aquitaine-limousin-poitou-charentes.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.aquitaine-limousin-poitou-charentes.agriculture.gouv.fr)**

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT en cliquant sur : [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

### Ce qu'il faut retenir

#### Fruits à pépins

- **Maladies de conservation** : risque durant la période de maturation des fruits.
- **Carpocapse des pommes** : période à risque terminée.
- **Tordeuse orientale** : période à risque d'éclosions en parcelles sensibles.

#### Fruits à noyau

- **Bactérioses** : risque durant la défeuillaison.

#### Kiwi

- **PSA** : risque durant la récolte et la défeuillaison.

#### Tous fruitiers

- **Pucerons** : période de retour des formes ailées pour le dépôt des œufs d'hiver.

# Fruits à pépins

## Pommier Poirier

### • Maladies de conservation

La gestion des parcelles vis-à-vis des maladies de conservation doit être raisonnée en tenant compte des champignons les plus présents dans le verger, de la sensibilité des variétés, des conditions climatiques durant la période de maturation des fruits, de la date prévisionnelle de récolte, des conditions météorologiques annoncées durant cette dernière et de la durée de stockage prévue. Il faut être particulièrement vigilant pour les variétés très tardives.

**Evaluation du risque** : le mois qui précède la récolte constitue une période à risque.

### • Chancre à Nectria

Les contaminations ont lieu lors de périodes humides. Les plaies de cueillette et la chute des feuilles constituent des portes d'entrée non négligeables pour le champignon. Dans les parcelles sensibles (vergers contaminés ou variétés sensibles), il est préférable d'éviter de récolter sous la pluie.

**Mesures prophylactiques** : en hiver, la taille devra être mise à profit pour éliminer les rameaux porteurs de chancres afin de réduire l'inoculum et donc l'extension de la maladie.

### • Tavelure

L'estimation du potentiel d'inoculum permet de déterminer le niveau de pression parasitaire pour l'année suivante. Elle peut se faire en prenant en compte le niveau d'attaque de tavelure sur pousse.

La méthode consiste à observer 100 pousses par parcelle (2 pousses par arbre sur 50 arbres, si possible dans les parties hautes des arbres). L'observation est à réaliser dès maintenant.

Si le nombre de pousses tavelées est inférieur à 20%, l'inoculum est faible, s'il est supérieur à 20%, l'inoculum est fort.

**Mesures prophylactiques** : l'objectif est de réduire l'inoculum pour la saison à venir en agissant sur les feuilles où le champignon passe l'hiver.

L'élimination des feuilles en fin d'automne ou début d'hiver, par aspiration ou par broyage, réduit l'inoculum et donc l'importance des projections l'année suivante. Le broyage des feuilles permet d'accélérer leur décomposition. L'efficacité du processus est directement dépendante de la qualité du broyage qui doit être très fin et effectué tôt (novembre-décembre) en conditions sèches.

Il convient également d'être vigilant lors du pliage des filets paragrêle afin d'éviter, autant que possible, « d'enfermer » dans les filets roulés les feuilles des extrémités des gourmands, ces dernières sont souvent très touchées par la tavelure dans les parcelles sujettes aux contaminations secondaires. Lors de l'ouverture des filets au printemps ces feuilles « chargées » d'inoculum sont « libérées » et peuvent alors, après humectation, prolonger la période des contaminations primaires.



**Tavelure**

Photo : E. Marchesan – FDGDON 47

### • Carpopapse des pommes

Sur notre réseau de piégeage, les captures sont nulles depuis le 12 septembre (Cf. courbe de piégeage page suivante).

**Données de modélisation** : selon les données du modèle de simulation, les éclosions de la troisième génération sont terminées.

En parcelle de référence, la descente des larves dans les bandes pièges se poursuit.

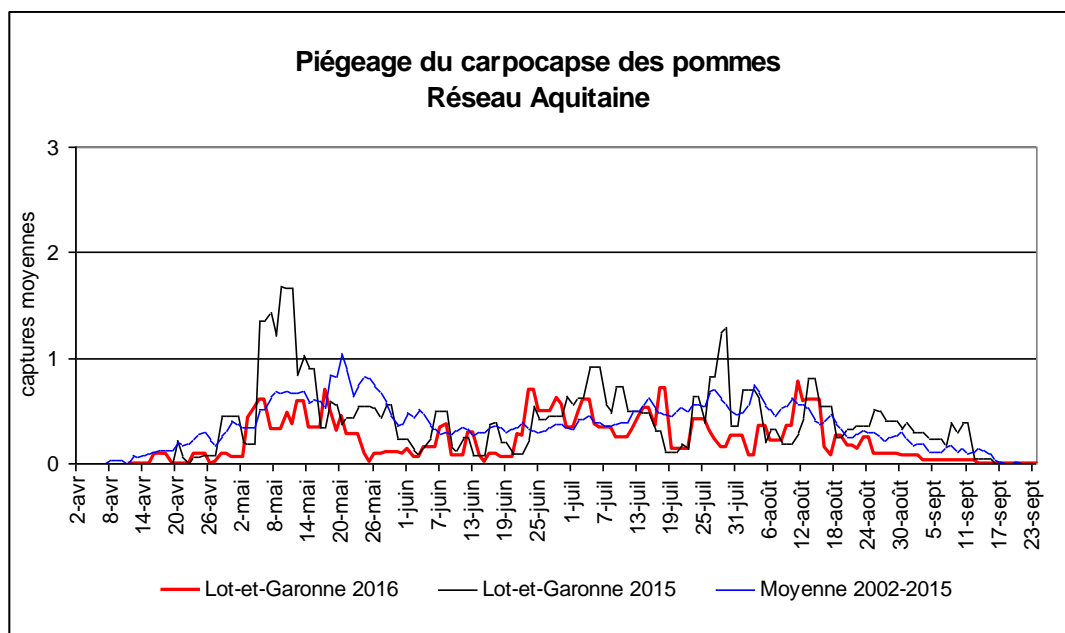
Si vous avez installé des bandes pièges dans vos parcelles, leur retrait ainsi que le dénombrement des larves de carpopapse présentes dans les bandes de carton pourront être envisagés à partir de fin octobre.



**Larves de carpopapse des pommes**

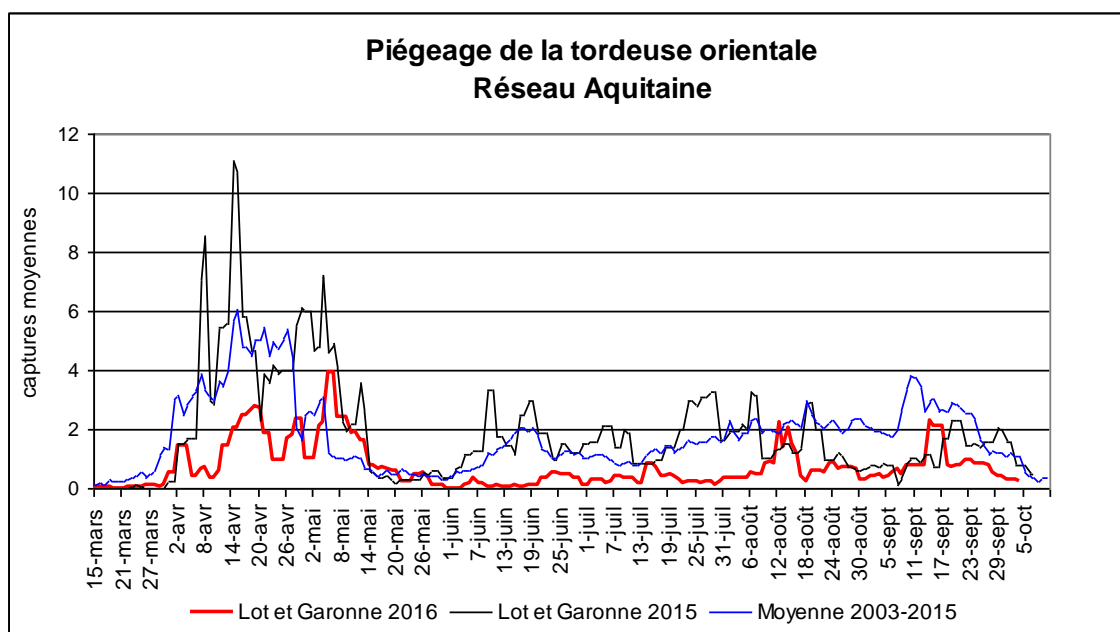
Photo : E. Marchesan – FDGDON 47

Les bandes pièges posées en juin-juillet permettent d'estimer les populations de larves diapausantes de carpocapse des pommes qui passeront l'hiver et donneront les papillons du premier vol de l'année prochaine. Au moment du relevé des bandes, la présence de 0,5 à 1 larve en moyenne par bande (pour 40 bandes par parcelle de 2-3 ha) est l'indice d'une population potentiellement importante pour l'année suivante.



### • Tordeuse orientale

Sur notre réseau de piégeage, les captures sont en baisse.



Des dégâts sont observés sur variétés sensibles (Canada, Chantecler) notamment en parcelles sans confusion sexuelle.

**Données de modélisation :** d'après le modèle tordeuse orientale DGAL-ONPV/INOKI®, en situation précoce, les éclosions de la cinquième génération sont en cours.

**Evaluation du risque :** le vol de la tordeuse orientale va s'achever. Les dernières éclosions pourraient encore occasionner quelques dégâts en parcelles sensibles.

## Fruits à noyau

---

- **Bactériose**

Le développement des bactéries pathogènes est stimulé en présence de facteurs favorables : sensibilité variétale, stress hydrique, déséquilibre alimentaire, accidents climatiques (grêle), conduite (taille : plaies profondes)... Elles pénètrent dans le végétal à la faveur de blessures naturelles (plaies pétiolaires, écartement des écailles des bourgeons, stomates au niveau des feuilles) ou accidentelles (plaies de taille, micro-lésions liées au gel ou à la grêle).

**Evaluation du risque** : la période de chute des feuilles est une période à risque.

## Pêcher

- **Chancre à *Fusicoccum***

*Fusicoccum amygdali* provoque des dessèchements de rameaux (rameau d'un an et pousses feuillées de l'année en cours) qui se manifestent de façon typique depuis le départ de la végétation. Les rameaux portent à leur base une ou plusieurs lésions chancreuses.

**Evaluation du risque** : *Fusicoccum* est un parasite de blessure, la période de chute des feuilles est une époque où les risques de contamination par le champignon sont importants.

**Mesures prophylactiques** : en hiver, la taille devra être mise à profit pour éliminer tous les rameaux porteurs de chancres afin de réduire l'inoculum.

## Kiwi

---

- ***Pseudomonas syringae* pv. *Actinidiae* (PSA)**

Les températures automnales et les périodes humides sont particulièrement favorables aux contaminations bactériennes, les plaies de cueillette et de chute des feuilles constituent des portes d'entrée pour la bactérie.

**Evaluation du risque** : la période de récolte et de chute des feuilles représentent des périodes à risque.

## Tous fruitiers

---

- **Pucerons**

En début d'été, de nombreuses espèces de pucerons rencontrées en vergers (puceron cendré du pommier, puceron vert du prunier...) migrent sur des plantes hôtes secondaires. En automne, ils retournent sur les arbres fruitiers pour y déposer les œufs d'hiver qui vont éclore au printemps prochain.

**Mesures alternatives** : juste après la récolte, la gestion des parcelles vis-à-vis des pucerons peut être raisonnée en prenant des mesures alternatives, en mettant en place une barrière physique par l'application d'une pellicule d'argile sur le végétal afin de limiter leur retour sur les arbres fruitiers et réduire ainsi l'inoculum pour la saison prochaine.

- ***Drosophila suzukii***

Sur notre réseau de piégeage installé en parcelles de pruniers et de kiwis, les captures restent soutenues pour la majorité des pièges.

**Mesures prophylactiques** : les mesures prophylactiques telles que la destruction des fruits atteints afin de limiter son développement sont à privilégier.

- **Bactérioses**

Les contaminations interviennent généralement durant les périodes pluvieuses. Les plaies pétiolaires ou les blessures constituent des portes d'entrée pour les bactéries.

**Evaluation du risque** : la période de chute des feuilles constitue une période à risque.

- **Bilan phytosanitaire à la récolte**

Lors de la récolte, la réalisation d'un point sur l'état sanitaire des vergers permet d'acquérir des éléments techniques pour gérer les parcelles l'année suivante. Par parcelle homogène de 2-3 ha, un contrôle de 1 000 fruits pris au hasard est envisageable afin de noter la présence éventuelle des parasites : carpocapse, tordeuses, cochenilles, tavelure, maladies de l'épiderme... et d'estimer le pourcentage d'attaque dû à chacun.

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes Arboriculture fruitière sont les suivantes** : Adena Bouglon, Aquifruit, BIP, Cadralbret, CDA17, CDA 24, CDA 47, CETA de Guyenne, EPLEFPA de Ste Livrade-sur-Lot, FDGDON 47, FDGDON 64, FREDON Aquitaine, Garlanpy, Invenio, LDA 33, Les 3 domaines, Rouquette, SCAAP Kiwifruits de France, SICA Castang, SYPRUSI, SYNPPA, UCA France Prune, UPF, UPI, Vallée du Lot, Valprim

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".*